

# ENQUETE BUDGETS DES MENAGES

DOCUMENT PSELL N° 92

DECEMBRE 1996

*Série "Mode de vie" n°9*

## LES COMPORTEMENTS DE CONSOMMATION AU LUXEMBOURG

IMPACT DES CARACTERISTIQUES SOCIO-ECONOMIQUES DES MENAGES SELON DIFFERENTS  
NIVEAUX D'AGREGATION DES DEPENSES

par

*Mireille ZANARDELLI*

Document paru dans les Cahiers Economiques du STATEC

Service des Statistiques Sociales

STATEC

Luxembourg

CEPS/Instead

Differdange

Grand-Duché de Luxembourg

1996

Cette étude est basée sur l'enquête "Budgets des Ménages" menée en 1993. Cette enquête, menée tous les 5 ans, fournit, tous postes confondus, les dépenses de plus de 3000 ménages.

Pendant une période de 15 jours, les ménages doivent consigner dans un carnet l'ensemble de leurs dépenses journalières. En outre, un questionnaire annexe leur est soumis pour reconstituer les dépenses relatives à certains domaines sur une période de 3,6 ou 12 mois. Ces domaines sont ceux pour lesquels les achats sont moins fréquents. Ainsi les dépenses qui y sont affectées au cours d'une année seraient sous-estimées, voire inconnues, si on se limitait aux sommes mentionnées dans le carnet de dépense journalière.

Toutes ces dépenses sont extrapolées sur une base annuelle et permettent d'établir les structures de consommation de la population luxembourgeoise.

Cette enquête comporte, par ailleurs, un questionnaire relatif aux caractéristiques socio-économiques des membres des ménages, une partie portant sur le logement et une autre recueillant les données relatives au revenu du ménage.

*Document produit par le*

**STATEC**

Service des Statistiques Sociales

B.P. 304 - L-2013 Luxembourg

**CEPS/Instead**

Centre d'études de populations, de  
pauvreté et de politiques socio-économiques

B.P. 48 - L 4501 Differdange

## SOMMAIRE

<b>CHAPITRE I :</b>	<b>METHODOLOGIE</b>	7
1.	Le concept de dépense	9
2.	Précisions sur la méthode statistique utilisée	11
<b>CHAPITRE II :</b>	<b>L'ARBITRAGE DEPENSE-EPARGNE : LES DETERMINANTS PRINCIPAUX DE LA DEPENSE TOTALE DES MENAGES</b>	13
1.	Le revenu : facteur discriminant essentiel	17
2.	Statut d'occupation et coût du logement	21
3.	L'impact de la structure du ménage : situation familiale et nombre d'enfants.....	22
4.	Le niveau d'instruction du chef de ménage	26
<b>CHAPITRE III :</b>	<b>BESOINS FONDAMENTAUX ET LOISIRS : DES COMPORTEMENTS DIFFERENTS</b>	27
1.	Définition du concept de besoins fondamentaux	29
2.	Part des besoins fondamentaux dans la dépense totale et structure par poste.....	30
3.	Les déterminants des comportements selon la nature des dépenses	32
<b>CHAPITRE IV :</b>	<b>LA REPARTITION DE LA DEPENSE TOTALE PAR FONCTION DE CONSOMMATION : DES MECANISMES DIVERSIFIES</b>	35
1.	Les performances des différentes analyses : une typologie des postes de dépense	38
2.	Les résultats par poste	41
2.1	Dépenses en produits alimentaires	42
2.2	Dépenses en articles d'habillement	44
2.3	Dépenses en articles chaussants	45
2.4	Dépenses relatives aux loyers et remboursements d'emprunts hypothécaires	45
2.5	Dépenses pour les différents services relatifs au logement	47
2.6	Dépenses en électricité et autres combustibles	47
2.7	Dépenses d'enseignement	48
2.8	Dépenses en restaurants et débits de boissons	50
2.9	Dépenses relatives aux services d'hébergement	50
2.10	Dépenses en communication	51
<b>ANNEXES :</b>	<b>RESULTATS ECONOMETRIQUES</b>	53



Des études récemment publiées par le STATEC présentent les structures de consommation des ménages luxembourgeois. Elles fournissent pour chaque fonction de consommation et pour chaque poste les constituant la part de la dépense totale qui y est consacrée. Ces structures sont le reflet d'une tendance moyenne établie sur l'ensemble de la population et derrière laquelle se cachent des comportements diversifiés.

L'objectif des analyses présentées dans ce document est précisément de rendre compte de cette diversité et de chercher à en établir les facteurs explicatifs. A cet égard, nous avons hiérarchisé les dépenses des ménages afin d'étudier les mécanismes qui opèrent à différents niveaux d'agrégation des dépenses.

Trois degrés d'analyses ont été retenus :

- ◆ En agrégeant l'ensemble des dépenses des ménages, nous avons pu étudier l'arbitrage entre dépense et épargne en l'abordant par une analyse capable d'identifier qualitativement et quantitativement l'impact des différentes caractéristiques socio-économiques des ménages sur leur dépense totale. Cette analyse permettra ainsi de distinguer et de comprendre les différents mécanismes qui décident du montant total des dépenses réalisées par les ménages.

Dans une seconde étape, nous avons souhaité approfondir l'analyse en distinguant les dépenses selon leur nature. Deux typologies ont alors été suggérées, correspondant chacune à un degré d'agrégation différent.

- ◆ La première typologie proposée se fonde sur l'opposition entre les dépenses destinées à couvrir les besoins fondamentaux du ménage et celles qu'on pourrait qualifier de plus secondaires ou répondant à la notion de loisir. La réalisation de cette analyse permettra d'établir si les mécanismes qui expliquent les différences de comportements entre ménages sont identiques selon la nature des dépenses ou, au contraire, si l'impact des caractéristiques socio-économiques des ménages est différent selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre.
- ◆ La seconde typologie se situe à un niveau de désagrégation plus fin et distingue les dépenses selon la fonction à laquelle elles répondent : alimentation, logement, habillement, transport, enseignement, etc. Là encore, l'objectif est d'étudier la diversité des mécanismes d'arbitrage selon les postes de dépenses envisagés.

La désagrégation progressive des dépenses que nous opérons ici n'implique en aucun cas une certaine continuité dans les mécanismes décisionnels des ménages, les analyses que nous avons menées ne permettant pas d'établir ce type de résultats. Chaque étape est envisagée indépendamment des autres et, à aucun moment, il ne sera supposé qu'elles sont le reflet de celles suivies par les ménages dans leur comportement de consommation. Toutefois, les résultats que nous présenterons permettront de montrer que certains effets se retrouvent à tous les niveaux de l'analyse, laissant supposer une certaine homogénéité des comportements face aux différentes natures des dépenses.



# **CHAPITRE I**

**METHODOLOGIE**



## I. METHODOLOGIE

Deux points nécessitent quelques précisions méthodologiques.

- ◆ Le premier concerne le problème que pose la définition même du concept de dépense à partir de l'enquête "Budget des Ménages".
- ◆ Le second se rapporte à la technique statistique utilisée. Les précisions que nous donnerons sont en effet nécessaires pour une interprétation correcte des résultats.

### *1. LE CONCEPT DE DEPENSE*

Lorsqu'on analyse les comportements de consommation des ménages, deux types d'approches peuvent être appliqués : le premier retient et étudie la dépense des ménages et le second s'intéresse à leur consommation.

Rappelons que la consommation des ménages se définit par la somme des valeurs des différents biens acquis par le ménage pendant la période couverte par l'enquête<sup>1</sup>. Ainsi, il n'est pas tenu compte du fait qu'ils soient achetés à crédit ou qu'ils fassent l'objet d'un paiement au comptant ; c'est leur valeur d'achat qui est prise en compte<sup>2</sup>.

En revanche, le concept de dépense n'intègre que les sommes effectivement acquittées par le ménage, n'incluant que tout ou partie de la valeur des biens ou services financés sur les revenus de l'année. Ainsi, si le ménage a recours au crédit pour le financement de tel ou tel bien, les deux concepts de dépense et de consommation prendront des valeurs différentes : la consommation sera plus élevée que la dépense dans la mesure où elle intégrera la valeur totale du bien tandis que la dépense ne retiendra que la partie du prix acquittée durant l'année d'observation.

---

<sup>1</sup> La valeur des services utilisés par les ménages est également intégrée à la notion de consommation.

<sup>2</sup> L'optique consommation retenue dans la réalisation de l'EBM intègre également les avantages en nature, l'autoconsommation alimentaire et les loyers imputés des logements dans le cas des ménages propriétaires, logés à titre gratuit ou bénéficiant d'un loyer réduit.

L'objectif poursuivi dans les différentes analyses que nous proposons consiste à étudier la réalité des comportements des ménages. En d'autres termes, nous souhaitons identifier la manière dont les ménages dépensent réellement leur revenu, ce qui implique d'adopter le concept de dépense. Toutefois, l'EBM ayant été réalisée selon une optique consommation, certaines informations, nécessaires pour reconstituer la dépense des ménages, sont absentes. En effet, aucune information sur les modalités de paiement des biens acquis pendant l'année d'observation n'est connue. En outre, les emprunts souscrits pendant les années antérieures et en cours de remboursement sont également inconnus.

L'absence d'informations relatives aux modalités de paiement pose surtout un problème dans le cas des achats de véhicules automobiles dont on ne connaît, dans l'EBM, que le prix d'achat. Or, sans en être certain, puisqu'on ne dispose pas des informations qui permettraient de l'établir, il est vraisemblable que la plupart des ménages ne financent pas l'achat d'une automobile exclusivement sur le budget d'une année : soit ils contractent un emprunt pour tout ou partie de la valeur du bien, soit ils utilisent une épargne constituée sur des périodes antérieures.

Deux alternatives sont alors possibles : soit on exclut totalement le poste achat de véhicules de la structure de consommation, soit on y intègre la totalité du prix. Il faut noter que le choix entre l'une et l'autre de ces solutions est important dans la mesure où il modifie de manière sensible les résultats, le poste en question occupant dans de nombreux cas un poids important dans le budget des ménages<sup>1</sup>.

Plusieurs analyses exploratoires ont montré qu'il était préférable de retirer de l'analyse les dépenses relatives à l'achat de véhicules automobiles. En effet, le coefficient budgétaire associé au poste automobile varie relativement peu en fonction des différentes classes de revenus. De ce fait, prendre en compte les dépenses d'automobiles masquera une partie de la relation entre dépense totale et revenu, ce dernier étant le facteur discriminant essentiel des comportements de consommation.

Notons que le problème rencontré pour les dépenses relatives à l'achat de véhicules automobiles peut également concerner d'autres biens. En effet, les voitures ne sont pas seules à faire l'objet d'un achat à tempérament : les équipements audiovisuels ou électroménagers peuvent également être financés par recours au crédit. Cependant, l'achat de ces biens engage souvent des sommes plus faibles qu'il n'est pas abusif de considérer comme pouvant être acquittées sur une année. Les dépenses relatives à l'acquisition de tels biens ont donc été maintenues.

---

<sup>1</sup> Le poste achat de véhicules automobiles représente plus de 10 % du budget annuel pour plus de 20 % des ménages et concerne plus du tiers pour une part non négligeable de l'échantillon.

## ***2. PRECISIONS SUR LA METHODE STATISTIQUE UTILISEE***

Les résultats qui vont être présentés dans la suite du document n'ont pas pour vocation de dégager des schémas comportementaux qui décriraient des relations causales entre les différentes caractéristiques socio-économiques des ménages et leurs dépenses. En effet, tous les liens qui seront établis ne peuvent être interprétés, d'un point de vue strictement méthodologique, comme des relations de cause à effet même si quelques présomptions de causalité, fondées sur la théorie économique, peuvent être formulées. Ainsi, le pouvoir explicatif d'une variable se fonde sur sa corrélation avec les dépenses des ménages et correspond à la part des différences observées entre les ménages qu'elle explique.

Ce type d'analyse s'oppose donc à une approche en termes de comportement moyen dont l'objectif est de résumer l'ensemble des comportements en une tendance moyenne. A l'inverse ici, c'est la diversité des comportements de consommation qui au centre de l'analyse. Son objectif est de chercher à comprendre quels sont les facteurs qui expliquent qu'un ménage ait un certain niveau de dépense alors qu'il s'élèvera au double ou au triple pour un autre ménage.

Pour cela, la méthode mise en oeuvre étudie simultanément la variance de la dépense et celle des différentes caractéristiques socio-économiques considérées comme pouvant avoir un impact sur les comportements de consommation. Si on prend l'exemple du revenu, l'analyse permettra de montrer que les dépenses les plus élevées correspondent aux revenus les plus forts et inversement. Ainsi, on pourra conclure à un effet positif du revenu sur la dépense puisque les deux variables évoluent dans le même sens. L'analyse permettra en outre de quantifier cet effet en indiquant la variation enregistrée sur la dépense pour un accroissement (ou une baisse) donné du revenu.

L'effet du revenu est loin d'être inattendu et peut laisser penser que son étude ne nécessite pas l'application de techniques statistiques sophistiquées. Toutefois, de telles techniques sont nécessaires pour identifier et mesurer précisément les comportements de consommation, même si certaines conclusions auxquelles elles permettent d'aboutir sont intuitivement pressenties par tous.

D'autre part et afin de garantir une bonne interprétation des résultats, deux précisions doivent être fournies à propos de la technique statistique mise en oeuvre dans la mesure où elle confère aux résultats obtenus deux spécificités importantes.

- ◆ La méthode utilisée, la régression multiple, permet, en premier lieu, d'estimer l'impact des variables **toutes choses égales par ailleurs**. En d'autres termes, lorsqu'on analysera, par exemple, l'effet de la présence d'enfants dans le ménage, tout se passe comme si on comparait les dépenses totales de ménages ne se différenciant que par le fait que les uns aient un enfant tandis que les autres n'en ont pas. Toutes les autres caractéristiques socio-économiques étant identiques, on **isole** ainsi l'effet de la variable.
- ◆ La seconde spécificité, qui tient à la procédure "pas à pas", concerne la nature même de l'impact estimé d'une caractéristique. Si l'analyse intègre deux variables qui interagissent l'une sur l'autre, comme la profession du chef de famille et le revenu, on pourrait se demander si l'effet de la première est effectivement dû au pouvoir explicatif intrinsèque de la profession ou au contraire s'il n'est pas la conséquence de la **relation cachée** entre profession et revenu ; ce qui signifierait que, derrière la profession, c'est son impact sur le revenu qui agit sur la dépense totale. La technique que nous avons choisie évite ce problème d'interprétation puisque les effets qu'elle met en évidence sont **épurés de toutes relations de dépendance** pouvant exister entre les différentes caractéristiques des ménages. Dans ce sens, on parlera donc **d'effet net**.

# **CHAPITRE II**

**L'ARBITRAGE DEPENSE-EPARGNE :**

**LES DETERMINANTS PRINCIPAUX DE LA DEPENSE TOTALE  
DES MENAGES**



## **II. L'ARBITRAGE DEPENSE - EPARGNE : LES DETERMINANTS PRINCIPAUX DE LA DEPENSE TOTALE DES MENAGES**

La dépense totale des ménages correspond aux sommes effectivement acquittées par le ménage pendant l'année d'observation, à l'exception des dépenses relatives à l'achat de véhicules automobiles. Toutes les fonctions de consommation sont représentées : alimentation, habillement, logement, équipement et entretien de la maison, santé, transport, loisirs et enseignement.

Pour obtenir la dépense totale, il a fallu extrapoler les dépenses sur une base annuelle. La procédure d'annualisation utilisée dans le cadre de l'EBM est simple : si la dépense relative à un poste donné est reconstituée rétrospectivement sur une période d'un mois, elle sera annualisée en la multipliant par 12. Les périodes en question peuvent être de deux semaines, d'un mois, d'un trimestre, d'un semestre ou d'une année.

Nous attirons ici l'attention sur les possibilités de biais que peut faire naître la mise en oeuvre d'une telle procédure. Il peut arriver qu'au cours de la période d'enregistrement, un ménage achète une quantité d'un bien destinée à couvrir ses besoins pour une période plus longue que celle qui va être retenue. Ainsi, l'importance de ce poste peut être surestimée, ce qui du même coup a un effet identique sur la dépense totale. Toutefois, ce genre de situation peut être contrebalancée par le fait que le ménage habituellement consommateur d'un autre bien n'en aurait pas acheté sur la période considérée. Notons que le problème se pose de la même manière quand on analyse la dépense par fonction, à la différence près, qu'en désagréant, le phénomène de compensation disparaît.

Parmi les variables pour lesquelles nous avons testé l'existence d'un effet sur la dépense totale, la plupart se révèlent avoir un pouvoir explicatif. L'ensemble de ces variables permet d'expliquer 55.7 % de la dépense totale, chacune d'elles y contribuant de façon inégale. En d'autres termes, les variations de dépense que l'on observe d'un ménage à l'autre sont expliquées à hauteur de 55.7 % par les différences de caractéristiques socio-économiques. Les 44.3 % restant inexpliqués tiennent à des informations qui ne sont pas disponibles dans l'EBM telles que les préférences des ménages en matière de comportement d'épargne et à la variance d'erreur.

Les caractéristiques socio-économiques qui apparaissent significatives<sup>1</sup> dans l'explication de la dépense totale sont :

- ◆ le revenu des ménages (il explique 37.3 % des différences observées dans la dépense totale),
- ◆ le fait d'être isolé ou non (5.7 %),
- ◆ le niveau d'instruction du chef de ménage (3.2 %),
- ◆ le nombre d'enfants (1.4 %),
- ◆ le statut d'occupation du logement (1.7 %),
- ◆ le nombre de véhicules que possède le ménage (3.25 %).
- ◆ Une dernière variable significative permet de distinguer les ménages locataires ou remboursant l'emprunt contracté pour l'acquisition de leur logement et ceux qui en ont achevé le remboursement ou qui sont logés à titre gratuit. Cette dernière caractéristique explique 2.8 % de la dépense totale.

---

<sup>1</sup> Seules les variables expliquant plus de 1 % de la dépense totale ont été exposées, l'effet des autres étant trop faible pour justifier un commentaire détaillé : il s'agit de l'âge du chef de ménage (0.21 %), de son statut socio-économique (0.46 %) et du canton de résidence du ménage (0.23 %).

## 1. LE REVENU DU MENAGE : FACTEUR DISCRIMINANT ESSENTIEL<sup>1</sup>

Si l'information sur les dépenses fournie par l'EBM est détaillée, celle portant sur les revenus est relativement sommaire et assez imprécise. En effet, elle se résume pour chaque ménage à l'appartenance à l'une des 7 classes<sup>2</sup> de revenus suivantes :

Classe 1	Moins de 60000 LUF par mois
Classe 2	Entre 60 et 80000 LUF par mois
Classe 3	Entre 80 et 100000 LUF par mois
Classe 4	Entre 100 et 125000 LUF par mois
Classe 5	Entre 125 et 150000 LUF par mois
Classe 6	Entre 150 et 200000 LUF par mois
Classe 7	Plus de 200000 LUF par mois

La répartition de la population par classe de revenu est la suivante :

Classe 1	17.9 %
Classe 2	16.8 %
Classe 3	17.6 %
Classe 4	15.9 %
Classe 5	11.6 %
Classe 6	12.1 %
Classe 7	8.1 %
Ensemble	100 %

Les données relatives aux revenus fournies par les enquêtes "Budgets des ménages" doivent être envisagées avec beaucoup de prudence. En effet, les revenus sont imputés de façon peu précise : seule la classe de revenu du ménage est connue<sup>3</sup>. Ainsi, il a pu être établi que les revenus étaient la plupart du temps sous-estimés par les ménages, notamment par ceux appartenant aux classes les moins élevées.

Si on compare les dépenses et les revenus des ménages, il apparaît que **44.6 %** des ménages ont une dépense supérieure à leur revenu. Il est vrai que ce chiffre peut sembler trop élevé pour ne pas jeter le discrédit sur les revenus des ménages. Cependant, l'écart entre dépense et revenu n'est pas homogène selon le niveau de revenu.

<sup>1</sup> Toutes les estimations de dépense faites dans ce document pour illustrer l'effet de telle ou telle caractéristique sont réalisées aux valeurs nulles de toutes les autres variables.

<sup>2</sup> Le questionnaire propose initialement 8 classes qui ont été ramenées à 7 pour des raisons d'effectifs.

<sup>3</sup> A l'inverse, dans le programme PSELL (Panel Socio-Economique "Liewen zu Letzebuerg"), les dépenses sont imputées de façon moins précise alors que le revenu est construit à partir de 40 sources différentes.

Afin d'analyser l'évolution de cet écart, nous avons construit un indicateur qui permet de supprimer les distorsions que pourrait introduire le niveau de revenu :

$$(REVENU ANNUEL - DEPENSE ANNUELLE) / REVENU ANNUEL^1$$

	<i>Rapport entre excédent annuel (ou déficit) et revenu<sup>2</sup></i>
Classe 1	-0.60 <sup>3</sup>
Classe 2	-0.12
Classe 3	-0.03
Classe 4	0.07
Classe 5	0.10
Classe 6	0.15
Classe 7	0.15

Il apparaît clairement que les ménages appartenant aux trois premières classes de revenus sont en moyenne déficitaires. En revanche, à partir de 100000 LUF par mois, les ménages dépensent moins que leurs revenus et commencent à révéler un comportement d'épargne. L'interprétation de ce résultat peut dépendre de deux phénomènes. Le premier reprend l'argument précédent sur la sous-estimation potentielle des revenus et nécessite donc de relativiser les résultats. Le second tiendrait à un comportement de consommation en partie financé par un recours au crédit par les ménages ayant les revenus les plus faibles, ce qui justifierait une partie de l'écart entre dépense et revenu.

<sup>1</sup> Le revenu annuel a été estimé par le centre de classe. Il est certain que cette démarche génère individuellement des erreurs d'estimation. Cependant, dans la mesure où nous nous limitons à ces calculs de moyenne, les erreurs devraient se compenser pour fournir des résultats satisfaisants. Par ailleurs, cet indicateur permet de ramener les excédents ou les déficits annuels à la hauteur des revenus afin de rendre les résultats comparables.

<sup>2</sup> Cet indicateur s'interprète de la façon suivante : les ménages de la classe de revenu 1 dépensent en moyenne et annuellement 1.6 fois leur revenu. Les ménages de la classe 5 ne dépensent que 90 % de leur revenu.

<sup>3</sup> Parmi les ménages appartenant à la première classe, l'indicateur prend des valeurs très différentes selon le niveau de revenu. Pour les ménages caractérisés par un revenu mensuel inférieur à 40000 LUF, l'indicateur est en moyenne égal à -1.55 alors qu'il prend la valeur moyenne de -0.15 pour ceux dont le revenu mensuel se situe entre 40 et 60000 LUF.

Après ces quelques éléments descriptifs, venons-en au pouvoir explicatif du revenu sur la dépense totale<sup>1</sup>.

Le niveau de revenu des ménages explique à lui seul près de 40 % des différences observées entre les ménages en matière de dépense totale. Il représente ainsi les 2/3 du pouvoir explicatif total de l'analyse. On observe que plus le revenu augmente, plus la dépense croît. Cependant, cet effet n'est pas constant. Si on passe des classes 1 à 2, la dépense totale annuelle augmente, toutes choses égales par ailleurs, de 120800 LUF, correspondant à un taux de croissance de 20.5 %. Les taux de croissance associés aux classes de revenus suivantes sont décroissants jusqu'à la quatrième classe, puis croissants.

Classe 1 à 2	20.5 %
Classe 2 à 3	11.2 %
Classe 3 à 4	8.3 %
Classe 4 à 5	18.1 %
Classe 5 à 6	19.9 %
Classe 6 à 7	33 %

Traditionnellement, ce taux de croissance, que l'on appelle propension marginale à consommer, est décroissant et rend compte du phénomène suivant : plus le revenu augmente, plus la part de cette augmentation injectée dans les dépenses baisse du fait de la satisfaction croissante des besoins. Le fait que cette règle ne soit pas vérifiée ici ne tient pas à une spécificité nationale. Elle s'explique par différents éléments :

- ◆ la définition même des tranches de revenu dont l'amplitude est plus grande pour les trois dernières classes,
- ◆ le mode de collecte des revenus qui pose des problèmes de fiabilité des données,
- ◆ le problème du recours au crédit qui crée, le cas échéant, un décalage entre la dépense totale et le revenu des ménages.

Ainsi, il est fort probable que le revenu, s'il était appréhendé de manière plus précise, augmenterait encore le pouvoir explicatif de la variable et permettrait sans doute de retrouver les évolutions classiques.

---

<sup>1</sup> Dans la mesure où la plupart des ménages ont refusé d'estimer de façon précise leur revenu et se sont limités à fournir une classe de revenu, prenant la forme d'une variable discrète, l'introduction du revenu dans l'analyse explicative n'offre aucune alternative quant à sa spécification. Nous avons donc construit 6 variables dichotomiques, la variable de base étant le niveau de revenu le plus faible.

Nous avons cherché à le vérifier en reconduisant l'analyse sur un sous-échantillon constitué de quelque 800 ménages qui ont accepté d'estimer le revenu avec précision, nous permettant ainsi d'en comparer les résultats avec ceux obtenus par la première analyse.

Avant d'entreprendre toute analyse sur ce sous-groupe, il est nécessaire de s'interroger sur son caractère représentatif. Ainsi, après avoir comparé la structure du sous-groupe à celle de l'échantillon total sur les critères essentiels, nous avons pu montrer que les ménages les plus aisés sont sous-représentés par rapport à la population totale. Il faudra donc être prudent dans l'interprétation.

Disposant du revenu sous forme de variable continue, il a été introduit dans un premier temps selon une spécification linéaire, impliquant un effet constant de la variable sur la dépense totale. Le pouvoir explicatif total de l'analyse passe ainsi de 55 % à 62 %, la part revenant au revenu passant de 66 % à 85 % de la part de variance expliquée. Comme prévu, une estimation plus fine du revenu augmente la performance de la variable de façon significative. Il faut préciser, par ailleurs, que l'effet des autres variables est du même coup réduit même si la plupart d'entre elles demeurent malgré tout significatives.

En revanche, s'agissant de l'effet décroissant des revenus sur la dépense totale<sup>1</sup>, l'hypothèse ne peut pas être confirmée dans la mesure où les revenus les plus élevés sont sous-représentés dans le sous-échantillon.

---

<sup>1</sup> Une spécification linéaire ne permettant pas de rendre compte d'un effet décroissant à mesure que le revenu augmente, nous avons testé une spécification alternative en transformant les revenus en une fonction logarithmique.

## ***2. STATUT D'OCCUPATION ET COUT DU LOGEMENT***

Le logement intervient sur la dépense totale par l'intermédiaire de deux paramètres : le statut d'occupation (le ménage est-il locataire ou propriétaire de son logement ?) et le coût (on distingue ici les ménages ayant une charge relative à l'occupation de leur logement et ceux n'en ayant pas).

Concernant en premier lieu le statut d'occupation, on constate que les ménages locataires dépensent, toutes choses égales par ailleurs, moins que les ménages propriétaires. La différence moyenne entre la dépense des uns et des autres s'élève à 110000 LUF par an et se justifie sans doute par un comportement d'épargne plus intense chez les locataires, peut-être en vue d'accéder dans un avenir plus ou moins proche au statut de propriétaire.

L'existence d'une charge relative à l'occupation du logement discrimine, elle aussi, les comportements de consommation : les ménages définitivement propriétaires de leur logement (c'est-à-dire ayant achevé le remboursement de l'emprunt consenti pour son acquisition) ou logés à titre gratuit dépensent moins que les autres. On aurait pu imaginer que les deux types de ménages ne se comportent pas de la même manière en ce qui concerne les autres postes : à revenu égal, ce que les uns dépensent en logement pourrait être affecté par les autres, au moins pour partie, à la satisfaction d'autres besoins ou loisirs. Or il semble que ce ne soit pas le cas : la différence de dépenses annuelles entre les ménages ayant une dépense logement et ceux n'en ayant pas (239000 LUF par an) est quasiment équivalente à ce que paient les premiers pour l'occupation de leur résidence (217000 LUF).

### ***3. L'IMPACT DE LA STRUCTURE DU MENAGE : SITUATION FAMILIALE ET NOMBRE D'ENFANTS***

Dans le cadre de cette analyse, la situation familiale du chef de ménage distingue les ménages d'isolés des autres, qu'il s'agisse des couples avec ou sans enfants ou de familles monoparentales. Cette variable est donc le moyen, au même titre que le nombre d'enfants, de prendre en compte la taille du ménage. Ainsi, situation familiale et nombre d'enfants rendent finalement compte, au moins pour partie, d'un même effet : les dépenses croissent avec le nombre de personnes.

Ainsi, les ménages d'isolés dépensent, toutes choses égales par ailleurs, 110000 LUF par an de moins que les ménages constitués d'au moins deux personnes.

Concernant maintenant l'effet du nombre d'enfants, les résultats sur ce point sont à interpréter avec prudence. Les effets que nous allons décrire se résument à la mesure de la dépense supplémentaire imputable à la présence d'enfants dans le ménage. En aucun cas ces chiffres ne pourront être interprétés comme des mesures du coût de l'enfant. En effet, les chiffres avancés le sous-estimeront systématiquement dans la mesure où l'on peut supposer que les ménages, après l'arrivée d'un enfant, restructurent leur répartition budgétaire en finançant la charge que représente l'enfant par une partie de ce qu'ils utilisaient avant pour leurs seuls besoins ou loisirs. En d'autres termes, l'arrivée d'un enfant peut ne modifier la dépense totale que de façon marginale du fait d'un phénomène de substitution entre postes de dépenses, si bien qu'une partie du coût de l'enfant est prise en charge par cette substitution.

La présence d'enfants dans un ménage peut intervenir sur la dépense totale par différents critères qui sont l'âge des enfants et leur rang dans le ménage.

Concernant l'âge, la dépense des ménages n'ayant pas d'enfant ne se différencie pas de celle des ménages n'en ayant qu'un, dès lors que l'enfant a moins de 19 ans. Loin de montrer qu'un enfant ne coûte rien, ce résultat prouve que les ménages modifient leur répartition budgétaire avec l'arrivée d'un enfant. Ce phénomène s'explique vraisemblablement de deux manières. Dans la plupart des cas, c'est sans doute le critère du revenu qui prévaudra : les revenus sont insuffisants pour maintenir le niveau de vie que possédait le ménage avant l'arrivée de l'enfant. Cependant, le critère des modes de vie peut aussi expliquer une partie du phénomène : l'arrivée d'un enfant peut modifier de façon significative les préférences des ménages, par exemple sur le type de loisirs ou de vacances qu'ils choisiront.

En revanche, au-delà de cette limite de 19 ans, la quasi-totalité des grands enfants<sup>1</sup> sont étudiants et font naître de ce fait une dépense supplémentaire de 250000 LUF par an par rapport aux ménages ayant un enfant plus jeune et de 380000 LUF par rapport aux ménages sans enfant.

Comme l'âge, le rang de l'enfant dans le ménage a également une influence sur la dépense totale. Toutes tranches d'âges confondues, il a été établi que la dépense marginale imputable à la présence d'un enfant supplémentaire décroît selon qu'il est l'aîné, le cadet ou le benjamin<sup>2</sup>.

Les ménages ayant un enfant dépensent, toutes choses égales par ailleurs, 103000 LUF par an de plus que ceux n'ayant pas d'enfant. Les ménages composés de deux enfants dépensent 85200 LUF de plus que ceux n'en ayant qu'un et la différence entre les ménages de trois et deux enfants s'élève quant à elle à 17300 LUF. Le chiffre relatif au troisième enfant peut sembler faible, mais il se confirme quand on examine les dépenses moyennes des ménages selon le nombre d'enfants : la différence de dépense entre les ménages ayant deux et trois enfants s'élève à 32000 LUF alors qu'elle est de 155770 entre ceux ayant un et deux enfants, ces chiffres tendant à montrer que le phénomène de substitution évoqué précédemment est plus intense chez les ménages passant de deux à trois enfants que chez ceux passant de un à deux.

Traditionnellement, les études sur le coût de l'enfant montrent que le coût du second est inférieur à celui du premier parce que le ménage bénéficie d'économies d'échelle. En revanche, le coût du troisième apparaît souvent plus élevé parce que son arrivée oblige souvent le ménage à changer de logement (parfois de véhicule), devenu inadapté à la taille de la famille. Notons que ces conclusions ont été établies sur des pays tels que la France et n'ont encore jamais été confirmées au Luxembourg, aucune étude sur la question n'ayant encore été entreprise.

Sans préjuger des résultats que fourniront les analyses que nous mènerons prochainement sur le coût de l'enfant, il est probable qu'ils diffèrent de ceux établis sur d'autres pays du fait de la spécificité de la situation du Luxembourg face au logement.

---

<sup>1</sup> Sont considérés comme enfants les membres du ménage âgés de 25 ans et moins étant encore à la charge du ménage. Cette définition regroupe les étudiants et les enfants déclarant ne pas avoir d'emploi.

<sup>2</sup> L'analyse s'est limitée aux ménages ayant au plus trois enfants dans la mesure où la validité des chiffres établis sur les ménages plus nombreux est mise en doute par des effectifs insuffisants.

En effet, depuis 1990, une série de mesures a été mise en place afin de faciliter l'accèsion à la propriété. L'évolution des crédits immobiliers consentis pour les logements situés au Luxembourg en témoigne : 22551 millions de francs en 1988, 22481 millions en 1989, 32429 en 1990, 39206 en 1991 et 41352 en 1992<sup>1</sup>. De ce fait, la proportion de ménages propriétaires est devenue très importante, quel que soit le nombre d'enfants dans le ménage. Comme le précise le tableau suivant, le pourcentage de ménages propriétaires de leur logement varie entre 68 et 76 % selon le nombre d'enfants.

<i>Situation en 1993</i>	Ménages propriétaires		Ménages locataires	
	Part relative	Montant moyen de la dépense logement	Part relative	Montant moyen de la dépense logement
0 enfant	68.6 %	221646 LUF/an	31.4 %	184555
1 enfant	70.7 %	258192	29.3 %	190651
2 enfants	73.2 %	247892	26.8 %	205083
3 enfants	76.7 %	244158	23.3 %	207294

Si on compare ces chiffres avec ceux établis par Eurostat<sup>2</sup> sur le logement dans la Communauté Européenne, on constate que la part des ménages propriétaires en France est de 54 % en 1990 et 1992 (l'accèsion à la propriété marque le pas entre ces deux dates) alors qu'elle s'élève à 70 % au Luxembourg en 1991.

<sup>1</sup> Source : "Rapport sur la situation conjoncturelle dans le secteur de la construction", Commission du Bâtiment, Août 1994, p. 22.

<sup>2</sup> "Statistiques sur le logement dans la Communauté européenne", D.G. V, 1993, 135 pages.

Si on examine par ailleurs les caractéristiques de leur logement, il apparaît clairement, dans le tableau suivant, que les logements des ménages propriétaires sont en moyenne surdimensionnés par rapport à la taille du ménage, quel que soit le nombre d'enfants. Ces ménages peuvent donc accueillir un enfant supplémentaire sans que cela nécessite un changement de logement. En revanche, les logements loués répondent aux besoins des ménages dans leur structure immédiate sans pouvoir faire face à leur agrandissement : l'arrivée d'un enfant supplémentaire devrait donc entraîner un changement de logement. Pourtant, comme le montre le tableau précédent, il est important de remarquer que les dépenses moyennes de logement varient relativement peu selon le statut de propriétaire ou locataire, notamment parmi les ménages ayant trois enfants.

	Ménages propriétaires et logés à titre gratuit		Ménages locataires	
	Nombre de pièces moyen	Surface moyenne (m <sup>2</sup> )	Nombre de pièces moyen	Surface moyenne (m <sup>2</sup> )
0 enfant	4.8	129.5	3.11	82.6
1 enfant	5.1	150	3.5	92.5
2 enfants	5.4	162	4.4	113
3 enfants	6	178.4	5	119.8

Ainsi, l'ensemble des arguments présentés jusqu'ici, s'il ne prouve rien, peut laisser penser que la situation des ménages luxembourgeois face au logement pourrait, paradoxalement, s'avérer être moins problématique qu'ailleurs du point de vue du coût de l'enfant. Quoi qu'il en soit, cette hypothèse pourra être confirmée ou infirmée par les futures analyses qui seront entreprises sur la question du coût de l'enfant.

#### **4. LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE**

Les effets auxquels conclut l'analyse à propos de cette variable sont conformes à ceux qu'on aurait pu supposer a priori. Si l'on prend comme base de comparaison le niveau d'instruction le plus faible, l'enseignement primaire, les niveaux qui le suivent dans l'échelle scolaire ont pour effet d'augmenter la dépense totale, cette augmentation s'échelonnant de 74600 LUF par an, pour les ménages dont la personne de référence a un niveau d'instruction correspondant à un enseignement technique, à 324200 LUF quand la formation est universitaire.

On aurait pu penser a priori que l'effet de cette variable se limiterait à sa relation sous-jacente avec le revenu. Or, le fait qu'elle soit significative montre que ce n'est pas le cas et symbolise sans doute l'influence du milieu social et culturel : le simple fait d'appartenir à tel ou tel milieu social induit des différences dans les comportements des consommateurs. L'interprétation de cette variable inclut par exemple la notion d'effet de "standing", qui amène certains ménages à choisir parmi des biens remplissant la même fonction le plus coûteux simplement parce qu'il est associé à un certain mode de vie et que sa possession permet de s'identifier à une certaine catégorie de la population.

En conclusion, la dépense totale des ménages reste marquée en premier lieu par l'influence du revenu, même si d'autres caractéristiques socio-économiques ont un impact qu'il ne faut pas négliger. Toutefois, les fonctions qui composent la dépense totale couvrent des besoins de nature différente, si bien que les mécanismes sous-jacents aux comportements de consommation peuvent également apparaître différents.

Nous proposons donc de différencier les dépenses selon leur nature en distinguant les dépenses destinées à couvrir des besoins fondamentaux (alimentation, habillement, logement, etc.) et celles qui répondent à des besoins plus secondaires ou à la notion de loisir.

# **CHAPITRE III**

**BESOINS FONDAMENTAUX ET LOISIRS :  
DES COMPORTEMENTS DIFFERENTS**



### III. BESOINS FONDAMENTAUX ET LOISIRS : DES COMPORTEMENTS DIFFERENTS

L'analyse des besoins fondamentaux et des loisirs passe en premier lieu par une définition précise des deux concepts. Sur cette base, il sera possible d'analyser la structure par poste des besoins fondamentaux et loisirs et d'identifier les mécanismes sous-jacents aux comportements associés aux deux types de dépenses.

#### ***1. DEFINITION DES CONCEPTS***

Le problème essentiel que pose cette analyse est méthodologique et concerne la définition qu'il convient de donner aux besoins fondamentaux, les besoins secondaires se définissant par le complémentaire à la dépense totale. A ce titre, il est important de noter que l'objectif de cette analyse ne doit pas s'interpréter en termes de couverture des besoins fondamentaux liée à la question de la pauvreté.

Il s'agit de chercher à savoir si certains biens, parce que leur consommation est incontournable, sont davantage liés à certains paramètres tandis que la consommation d'autres, parce qu'elle est plus secondaire ou parce qu'elle relève de la notion de loisir, est régie par des mécanismes différents impliquant d'autres paramètres.

Dans cette optique, les besoins fondamentaux ont été définis comme ceux correspondant aux fonctions auxquelles un ménage doit répondre en premier lieu.

*Ainsi, les besoins fondamentaux regroupent les postes suivants :*

- ◆ ***les achats courants du ménage,***
  - *alimentation,*
  - *boissons,*
  - *tabac,*
  - *produits de nettoyage et d'entretien courant et autres produits non durables,*
- ◆ ***l'habillement (incluant l'achat d'articles chaussant),***
- ◆ ***les dépenses inhérentes au logement,***
  - *loyers ou remboursements d'emprunts hypothécaires,*
  - *entretien et réparations courantes du logement,*
  - *électricité, gaz et autres combustibles,*
  - *autres services liés au logement (assainissement, assurances du logement, distribution d'eau)*
- ◆ ***les assurances liées aux véhicules personnels.***

## 2. PART DES BESOINS FONDAMENTAUX DANS LA DEPENSE TOTALE ET STRUCTURE PAR POSTE

La part moyenne des dépenses consacrées aux besoins fondamentaux représente 53 % de la dépense totale des ménages, cette part évoluant de 61 % à 44 % selon la classe de revenu. Si on différencie les résultats selon le fait d'avoir ou non une dépense relative à l'occupation du logement, ce qui est un critère essentiel étant donné le poids du coût du logement dans le budget total, les statistiques sont les suivantes :

Classe de revenu	Part des besoins fondamentaux dans la dépense totale			Dépenses en besoins fondamentaux (LUF / an)	
	Ensemble de l'échantillon	Ménages ayant une dépense logement	Ménages n'ayant pas de dépense logement	Ménages ayant une dépense logement	Ménages n'ayant pas de dépense logement
1	61 %	63 %	57 %	432811	302208
2	56 %	59 %	52 %	571937	434476
3	53 %	56 %	48 %	639353	455930
4	51 %	54 %	46 %	705547	520930
5	51 %	53 %	47 %	812178	589777
6	48 %	51 %	44 %	926148	675008
7	44 %	46 %	42 %	1118682	797131

Si on s'intéresse maintenant à la structure des besoins fondamentaux en fonction des postes qui les composent, on constate que différents types de relations émergent.

La part qu'occupent certains des postes constituant la dépense fondamentale décroît avec le revenu. C'est le cas des dépenses d'alimentation, de tabac, d'électricité et des services divers relatifs au logement.

Une deuxième catégorie de postes est caractérisée par une part dans la dépense fondamentale totale plus ou moins constante. Il s'agit de la consommation de boissons, de produits d'entretien non durables et des loyers. Pour ces biens, l'élasticité par rapport au revenu est proche de l'unité.

Dans le troisième groupe de biens, constitué de l'habillement, des dépenses destinées à l'entretien courant du logement et des assurances pour automobiles, le coefficient budgétaire augmente avec la dépense fondamentale totale. La nature de la relation entre ces derniers postes et la dépense révèle en fait leur caractère ambivalent. En effet, dans le bas de l'échelle des revenus, les dépenses d'habillement et d'assurances sont sans doute ressenties comme fondamentales au sens où nous l'entendons dans cette analyse parce qu'elles sont associées à des fonctions de première nécessité. Cependant, dans le haut de l'échelle des revenus, une augmentation de ce type de dépense, contrairement à l'alimentation par exemple, continue à procurer de la satisfaction, ce qui les apparente alors à la notion de besoins secondaires.

A titre indicatif, voici la répartition des besoins fondamentaux pour les ménages ayant une dépense logement.

Classe de revenu	Achats courants du ménage				Habits	Logement				Assurance
	Alim	Boissons	Tabac	produits non durables		Loyers	entretien	électricité	autres services	
Classe1	25 %	5 %	3 %	3 %	13 %	32 %	1 %	9 %	6 %	3 %
Classe2	24 %	6 %	2 %	3 %	15 %	30 %	2 %	9 %	5 %	4 %
Classe3	25 %	5 %	2 %	2 %	16 %	31 %	2 %	7 %	5 %	4 %
Classe4	25 %	6 %	2 %	2 %	16 %	30 %	2 %	7 %	5 %	5 %
Classe5	24 %	6 %	2 %	2 %	18 %	30 %	2 %	7 %	5 %	5 %
Classe6	22 %	5 %	1 %	2 %	20 %	32 %	2 %	6 %	4 %	5 %
Classe7	20 %	4 %	1 %	2 %	21 %	35 %	3 %	6 %	4 %	5 %

### 3. LES DETERMINANTS DES COMPORTEMENTS SELON LA NATURE DES DEPENSES

Concernant maintenant les analyses explicatives, les résultats montrent qu'effectivement les dépenses, selon qu'elles sont destinées à couvrir des besoins fondamentaux ou secondaires, sont régies par des mécanismes différents.

	<i>Pouvoir explicatif des variables<sup>1</sup> dans l'analyse</i>	
	<i>des besoins fondamentaux</i>	<i>des besoins secondaires et loisirs</i>
<i>Vivre isolé ou non</i>	17.6 %	non significatif
<i>Avoir une charge relative à l'occupation du logement ou non</i>	9.39 %	0.13 %
<i>Classe de revenu</i>	18.33 %	38.91 %
<i>Locataire ou propriétaire</i>	1.56 %	0.49 %
<i>Nombre d'enfants</i>	2.89 %	0.49 %
<i>Niveau d'instruction du chef de ménage</i>	0.48 %	3.08 %
<i>Nombre de véhicules</i>	0.42 %	1.57 %
<b>TOTAL</b>	<b>51.95 %</b>	<b>45.80 %</b>

Sur la base des résultats consignés dans le tableau, trois clivages fondamentaux apparaissent.

Le premier concerne le pouvoir explicatif total de l'analyse. On peut en effet constater que les différences de dépenses observées entre ménages sont mieux expliquées pour les besoins fondamentaux que pour les besoins secondaires. Ainsi, les informations dont nous ne disposons pas et qui expliqueraient, si on les possédait, le reste du phénomène, occupent une place plus importante dans le cas des besoins secondaires.

<sup>1</sup> Les variables qui ne sont pas mentionnées sont non significatives ou sont associées à un pouvoir explicatif inférieur à 1.

Ces informations concernant notamment les préférences individuelles, on peut en déduire que les dépenses destinées à la couverture des besoins fondamentaux dépendent moins de considérations d'ordre subjectif et sont donc davantage liées aux caractéristiques socio-économiques du ménage.

Cette hypothèse est en outre renforcée par le nombre et la nature des variables qui interviennent dans l'explication des deux types de dépenses, ce point constituant le second clivage entre les deux analyses. En effet, tandis que plusieurs variables, rendant compte de la structure du ménage et de son statut face au logement, ont un poids important dans l'analyse des besoins fondamentaux, seuls la classe de revenu et le niveau de formation du chef de ménage (pour une part bien plus faible que le revenu) interviennent dans l'explication des besoins secondaires.

Ni le nombre d'enfants, ni la situation familiale, ni même le fait d'avoir une dépense logement n'est discriminant dans les dépenses secondaires. En revanche, et c'est là la dernière divergence entre les deux analyses, le poids du revenu dans le pouvoir explicatif total de l'analyse passe du simple au double : il représente 35 % du pouvoir explicatif totale de l'analyse dans les cas des besoins fondamentaux contre 84 % pour les dépenses secondaires.

En résumé, les dépenses inhérentes aux besoins fondamentaux sont conditionnées par toute une série de caractéristiques relatives à la structure du ménage, à son logement et évidemment à son revenu tandis que les dépenses secondaires et de loisirs ne sont pratiquement liées qu'à la contrainte budgétaire des ménages. Ce dernier point semble correspondre d'assez près aux arbitrages que chacun d'entre nous effectue quotidiennement. Les dépenses secondaires et de loisirs ne peuvent être effectuées que si le niveau de revenu permet de couvrir par ailleurs les besoins fondamentaux du ménage, ce qui justifie ici l'effet prépondérant des ressources. Quant aux sommes qui y sont affectées, chacun le décide en fonction de ses préférences pour tel ou tel type de loisirs correspondant à des coûts plus ou moins élevés.



# **CHAPITRE IV**

**LA REPARTITION DE LA DEPENSE TOTALE  
PAR FONCTION DE CONSOMMATION :  
DES COMPORTEMENTS DIVERSIFIES**



#### **IV. LA REPARTITION DE LA DEPENSE TOTALE PAR FONCTION DE CONSOMMATION : DES COMPORTEMENTS DIVERSIFIES**

Ici, comme dans la partie précédente, l'objectif est de montrer que les postes qui constituent la dépense totale peuvent ne pas être régis par les mêmes mécanismes, chacun pouvant être influencé à des degrés divers par les différentes caractéristiques socio-économiques. Toutefois, à la différence de l'analyse précédente, l'analyse est menée à un niveau plus désagrégé et permet de distinguer les différentes fonctions de consommation : alimentation, logement, habillement, transport, enseignement, etc.

Les résultats de cette analyse montrent une grande diversité des mécanismes d'arbitrages régissant les dépenses consacrées aux différents postes, cette diversité nous permettant d'établir une typologie des postes de dépense étudiés.

Cette typologie exposée, nous présenterons les résultats des analyses les plus intéressantes en décrivant les modes d'action des différentes caractéristiques socio-économiques.

Avant d'exposer ces résultats, précisons que les variables explicatives et les modalités retenues sont les mêmes que celles introduites dans les analyses précédentes. La seule différence réside dans l'introduction de la dépense totale comme variable explicative. La dépense totale pouvant être considérée comme un indicateur des ressources du ménage, l'idée sous-jacente à son intégration consiste à vérifier si elle les appréhende mieux que le revenu, auquel cas ce dernier perdra son pouvoir explicatif et laissera la place dans les analyses à la dépense totale.

Il faudrait également pouvoir introduire dans les différentes analyses les prix des biens dont les variations, d'un ménage à l'autre, peuvent modifier les comportements de consommation. Toutefois, cette information n'a pas été utilisée dans la mesure où les analyses ne sont pas menées à un niveau suffisamment désagrégé pour calculer un indice de prix cohérent avec la valeur de l'ensemble des biens constituant le poste étudié. En d'autres termes, les coûts des biens répondant à une même fonction peuvent être trop hétérogènes pour être résumés en une seule valeur. Pour que cette démarche soit applicable, il faudrait opérer à un niveau plus fin de la nomenclature. Toutefois, dans un pays tel que le Luxembourg, caractérisé par sa petite taille, il est probable que l'effet du prix ait un impact moindre que dans des pays plus grands sans doute marqués par des fluctuations plus importantes<sup>1</sup>. En outre, intégrer les prix dans l'analyse poserait un problème considérable du fait des achats des résidents à l'étranger (France, Belgique, Allemagne).

---

<sup>1</sup> Cette hypothèse demanderait à être confirmée dans la mesure où depuis 1990, l'indice des prix est construit à partir des prix relevés dans plusieurs villes du pays.

## **1. LES PERFORMANCES DES DIFFERENTES ANALYSES : UNE TYPOLOGIE DES POSTES DE DEPENSE**

La nomenclature utilisée pour cette analyse est assez détaillée et se constitue des 35 postes suivants :

POSTE 11 : Produits alimentaires	POSTE 51 : Médicaments et autres produits pharmaceutiques
POSTE 12 : Boissons	POSTE 52 : Services médicaux extra-hospitaliers
POSTE 13 : Tabac	POSTE 53 : Services des hôpitaux
POSTE 21 : Articles d'habillement	POSTE 62 : Utilisation des véhicules personnels
POSTE 22 : Articles chaussants	POSTE 63 : Services de transport
POSTE 311 : Coût direct du logement principal	POSTE 71 : Appareils et accessoires relatifs aux loisirs
POSTE 312 : Coût direct de la résidence secondaire	POSTE 72 : Services récréatifs et culturels
POSTE 32 : Entretien et réparation courante du logement	POSTE 73 : Presse, librairie et papeterie
POSTE 33 : Autres services relatifs au logement	POSTE 8 : Enseignement
POSTE 34 : Electricité gaz et autres combustibles	POSTE 91 : Restaurants et débits de boissons
POSTE 41 : Meubles, articles d'ameublement...	POSTE 92 : Services d'hébergement
POSTE 42 : Articles de ménage en textile	POSTE 101 : Soins personnels
POSTE 43 : Appareils de chauffage et de cuisine	POSTE 102 : Effets personnels non définis par ailleurs
POSTE 44 : Verrerie, vaisselle et ustensiles de cuisine	POSTE 103 : Services de communication
POSTE 45 : Outillage pour la maison et le jardin	POSTE 105 : Services financiers
POSTE 46 : Biens et service pour l'entretien courant de la maison	POSTE 106 : Autres services
	POSTE A : Assurance-vie
	POSTE B : Transferts entre ménages

Certains postes fournis par cette nomenclature manquent sans doute d'intérêt mais choisir un niveau de désagrégation moins détaillé aurait été insuffisant pour d'autres fonctions.

Les résultats des analyses menées sur chacun de ces postes révèlent deux distinctions fondamentales. Dans un premier temps, nous allons montrer que certains postes restent indifférents à l'ensemble des variables explicatives utilisées : aucune des informations que nous possédons ne parvient à expliquer les dépenses affectées à ces postes<sup>1</sup>. En revanche, pour d'autres postes, les résultats sont satisfaisants et fournissent une explication à une part importante des différences observées entre ménages.

Ainsi, les postes dont l'analyse explique une part négligeable des différences entre ménages sont les suivants<sup>2</sup> :

- POSTE 13 : Tabac
- \* POSTE 312 : Dépenses réelles résidence secondaire
- POSTE 32 : Entretien et réparation courante du logement
- POSTE 43 : Appareils de chauffage et de cuisine
- POSTE 44 : Verrerie, vaisselle et ustensiles de cuisine
- POSTE 45 : Outillage pour la maison et le jardin
- POSTE 51 : Médicaments et autres produits pharmaceutiques
- \* POSTE 52 : Services médicaux extra-hospitaliers
- \* POSTE 53 : Services des hôpitaux
- POSTE 61 : Achat de véhicules automobiles
- \* POSTE 105 : Services financiers non définis par ailleurs
- \* POSTE 106 : Autres services non définis par ailleurs

La seconde distinction concerne les postes de dépense pour lesquels l'analyse montre un pouvoir explicatif satisfaisant. Là encore, on peut distinguer deux groupes. Le premier contient les postes pour lesquels aucune variable autre que la dépense totale ne se dégage de l'analyse. Les ressources représentent alors 70 à 80 % du pouvoir explicatif du modèle, la part restante se partageant entre les autres variables sans que l'une d'elles soit prédominante par rapport aux autres : leur pouvoir explicatif est toujours inférieur à 1 %. Le second groupe contient en revanche des postes pour lesquels au moins une autre variable que la dépense totale affiche un effet non négligeable.

---

<sup>1</sup> Les postes de dépense ont été classés dans ce groupe dès lors que le pouvoir explicatif du modèle est inférieur à 10 %. En deçà de cette limite, nous avons jugé qu'il devenait inutile d'interpréter les résultats.

<sup>2</sup> Les postes précédés d'un astérisque sont associés à un pouvoir explicatif inférieur à 5 %.

Le détail de ces résultats a été consigné dans un tableau synthétique destiné à faire apparaître rapidement cette distinction<sup>1</sup>. Ce tableau fournit pour chaque poste le R2 total et la contribution de chaque variable au pouvoir explicatif de l'analyse.

Ainsi, les lignes rayées correspondent aux postes de dépenses pour lesquels on ne retient que la dépense totale comme variable explicative. Dans les cellules des autres lignes, figure le pouvoir explicatif des différentes variables, le cas échéant.

	R2 total	Dépense totale	isolé	sexe	dépense logement	revenu	locataire	niveau instruction	statut socio-éco	nbre de pers qui travaillent	nbre enfants	âge	nationalité	nbre voitures
P. 11	45.3	10.8	23.25		1.41			1.9			4.79	1.64		
P. 12	11.48	9.45												
P. 21	38.93	35.42			2.91									
P. 22	28.46	25.12									2.56			
P.311	44.73	31.48						2.84	1.34				1	
P. 33	23.05	17.90					1.59		1.25					
P. 34	30.45	13.67	6.31			0.95	3.04		1.4		2.55	1.43		
P. 41	21.63	19.27												
P. 42	12.44	11.16												
P. 46	18.2	14.65				1.2				0.92				
P. 62	50	31.13												17.19
P. 71	22.43	20.75												
P. 72	12.25	9.76												
P. 73	23.5	18.96						3.46						
P. 8	49.63	6.70									39 <sup>2</sup>	1.49		
P. 91	24.25	16.66	1.98						1.28		2.98			
P. 92	29.72	24.42				1.29		2			0.81			
P.101	17.51	14.9		1.01	1.2									
P.102	12.7	11												
P.103	23.73	11.55						1.74					8.06	
P.A	17.14	13.34				1.18			1.95					

<sup>1</sup> La variable "canton de résidence" ne figure pas dans le tableau car, pour aucun poste de dépense, elle ne joue un rôle important.

<sup>2</sup> Dans le cas du poste 8, ce n'est pas directement le nombre d'enfants qui est significatif mais le nombre d'enfants dont le statut est "élève" ou "étudiant".

## 2. LES RESULTATS POSTE PAR POSTE

Avant d'en venir à l'analyse détaillée des postes de dépense les plus intéressants, quelques remarques générales doivent être énoncées.

- ◆ Aucun des postes de dépense n'est expliqué par l'ensemble des variables définies comme significatives par l'analyse de la dépense totale. En effet, pour chaque poste, certaines variables présentes dans l'analyse de la dépense totale deviennent non significatives et inversement.
- ◆ Par ailleurs et contrairement à l'analyse précédente où le revenu représente les 2/3 du pouvoir explicatif, la variable "revenu" explique rarement plus de 1 % de la dépense consacrée aux différents postes. C'est la dépense totale des ménages, également introduite comme variable indépendante, qui prend le dessus et absorbe tout l'effet des ressources du ménage. Ceci montre que les dépenses par poste sont mieux corrélées à la dépense totale du ménage qu'à son revenu, suggérant ainsi que, parmi les deux indicateurs que nous possédons sur les ressources des ménages, revenu et dépense, le second est plus performant. Cette remarque est en fait assez logique dans la mesure où la dépense totale n'inclut pas la composante épargne, ce qui améliore naturellement la corrélation. Notons par ailleurs que la dépense totale a toujours un effet positif, quel que soit le poste de dépense envisagé : plus les ressources du ménage sont élevées, plus la dépense par poste augmente<sup>1</sup>. Notons qu'il est naturel de n'avoir que des relations positives entre dépense totale et dépense du poste dans la mesure où l'analyse opère à un niveau encore agrégé.

Après cette présentation sommaire de l'ensemble des résultats, nous allons en venir à une analyse plus détaillée des différentes analyses. En premier lieu, nous nous limiterons à l'analyse des postes sur l'explication desquels intervient au moins une autre variable que la dépense totale et qui, en outre, présentent un intérêt particulier. Pour chacun de ces postes, nous nous limiterons en second lieu aux commentaires des variables les plus explicatives (la limite a été fixée à 1 % de  $R^2$ ), laissant à chacun le choix de préciser davantage les résultats en consultant les listing de résultats reproduits en annexe (y figurent également les résultats des postes ne faisant pas l'objet d'un commentaire détaillé).

---

<sup>1</sup> Pour chaque poste de dépense analysé, plusieurs spécifications de la dépense totale ont été testées. Le choix de la spécification dépend de la relation entre dépense par poste et dépense totale. Deux types de relations peuvent être observées :

\* *une relation de type linéaire* : plus le revenu augmente via la dépense totale, plus la dépense du poste augmente. Cette augmentation se fait de manière quasi-proportionnelle, témoignant d'un effet constant de la dépense totale sur la dépense du poste. Cette relation correspond à la logique des biens secondaires ou des loisirs.

\* *une relation de type logarithmique* : plus les ressources augmentent, plus la part de cette augmentation injectée dans la dépense du poste diminue, du fait de la satisfaction progressive des besoins. Il s'agit dans ce cas de postes comme l'alimentation. Nous précisons pour chaque analyse présentée le choix retenu.

Dans certains cas, l'analyse désigne sans ambiguïté une spécification parce qu'elle estime les dépenses de manière plus satisfaisante que l'autre. En revanche, dans d'autres cas, le choix entre l'une et l'autre est moins évident dans la mesure où l'une est plus performante pour une partie des ménages tandis que la seconde l'est davantage pour une autre partie de l'échantillon.

## 2.1. Dépenses en produits alimentaires

Comme l'indique le tableau précédent, les variables essentielles dans l'analyse des dépenses en produits alimentaires sont dans l'ordre décroissant de leur importance :

- ◆ le niveau de dépense totale du ménage (il explique 24.87 % des différences observées entre ménages),
- ◆ le fait de vivre isolé (8.58 %),
- ◆ le nombre d'enfants du ménage (5.03 %),
- ◆ le niveau d'instruction du chef de ménage (2.25 %),
- ◆ le fait d'avoir ou non une dépense relative à l'occupation du logement (1.62 %),
- ◆ et l'âge du chef de ménage (1.52 %).

La dépense totale n'a pas un effet constant sur la dépense alimentaire. En effet, la relation entre les deux dépenses ne rend pas compte d'une hausse proportionnelle des dépenses alimentaires avec les ressources. En revanche, la réalité des comportements témoigne d'une satisfaction progressive des besoins alimentaires, de laquelle résulte une diminution du taux de croissance des dépenses alimentaires à mesure que la dépense totale augmente.

Afin de donner une idée de l'effet de la dépense totale, nous avons estimé la dépense consacrée à l'alimentation à domicile, pour les valeurs nulles de toutes les autres variables, aux bornes des premier et dernier déciles de la dépense totale et pour la valeur médiane :

Premier décile	98900 LUF par an
Médiane	157000 LUF par an
Dernier décile	207000 LUF par an

L'impact de la situation familiale et du nombre d'enfants s'interprète quant à lui comme un simple effet mécanique : plus le nombre de personnes dans le ménage est élevé, plus la dépense alimentaire croît.

L'incidence du nombre d'enfants dans le ménage n'est cependant pas constante : un ménage sans enfant dépense 20200 LUF de moins qu'un ménage ayant un enfant, 57300 LUF de moins que dans les ménages où il y a deux enfants et 68400 de moins que ce qui est observé pour trois enfants<sup>1</sup>.

Par ailleurs, le fait d'avoir une dépense de logement minore la dépense alimentaire de 21800 LUF par an.

---

<sup>1</sup> Au-delà de trois enfants, les résultats n'ont pas été mentionnés dans la mesure où leur fiabilité est remise en cause par des effectifs insuffisants.

L'âge du chef de ménage modifie également les comportements de consommation : les ménages dépensent plus en alimentation au fur et à mesure que l'âge du chef de ménage augmente, ce qui traduit probablement des différences dans les modes de vie.

Le niveau d'instruction joue également un rôle important dans la dépense alimentaire. Cet effet est négatif : plus le niveau d'instruction augmente, plus la dépense baisse.

<i>Modalité de base : enseignement primaire</i>	Dépense supplémentaire liée au niveau d'instruction du chef de ménage
Enseignement moyen secondaire	-14600 LUF <sup>1</sup>
Enseignement technique ou professionnel	-19800
Enseignement secondaire	-30600
Université	-48800

L'interprétation de cet effet en termes de comportement est assez délicate. Il faudrait pouvoir justifier que les ménages correspondant au niveau de formation le plus élevé dépensent, toutes choses égales par ailleurs, et notamment à ressources égales, moins en produits alimentaires que ceux caractérisés par le niveau le plus faible. La seule hypothèse vraisemblable repose sur l'arbitrage entre alimentation à domicile et repas pris à l'extérieur. On peut en effet penser que les niveaux d'instruction, dans la mesure où ils s'associent à des milieux culturels et sociaux différents, créent des divergences dans les comportements et les modes de vie des ménages. De ce fait, on peut penser que la fréquentation des restaurants est plus importante dans certains milieux que dans d'autres. Notons par ailleurs que l'analyse du poste "restaurants et débit de boissons" semble confirmer cette hypothèse.

<sup>1</sup> Ce résultat s'interprète de la façon suivante : toutes choses égales par ailleurs, un ménage dont le chef possède un niveau d'instruction correspondant à un enseignement moyen secondaire dépense pour l'alimentation à domicile 14600 LUF par an de moins qu'un ménage dont le chef a suivi un enseignement primaire.

## 2.2. Dépenses en articles d'habillement

En dehors de la dépense totale dont l'augmentation induit une hausse proportionnelle des dépenses d'habillement, seul le fait d'avoir une dépense relative à l'occupation du logement apparaît avoir un rôle non négligeable : les ménages qui ont une dépense-logement dépensent moins en habillement que ceux qui en sont exempts. Cet effet se justifie par le poids que représente le poste logement, ce qui limite les sommes que les ménages peuvent affecter à l'habillement.

Dans l'analyse de la dépense totale, l'un des résultats permettait de réfuter l'hypothèse selon laquelle le fait de ne pas avoir un coût direct pour le logement conduirait les ménages à dépenser plus dans d'autres domaines. En effet, il était apparu que la différence de dépense totale entre les ménages ayant une dépense de logement et ceux n'en ayant pas (239000 LUF par an) était à peine supérieure en moyenne à ce que les premiers versaient pour l'occupation de leur logement (217000 LUF par an).

Les résultats de l'analyse sur le poste habillement montrent maintenant que les ménages n'ayant pas de dépense logement consacrent davantage de leur revenu en habillement que ceux qui en ont une.

Toutefois, ce qui semble être une contradiction ne l'est pas dans la mesure où les différences que font naître les dépenses d'habillement entre ménages peuvent ne pas apparaître significatives sur la dépense totale alors qu'elles le seront si on envisage le poste de manière indépendante.

Afin de donner une idée des différences que fait naître, sur les dépenses d'habillement, le fait d'avoir ou non une dépense de logement, nous avons calculé les dépenses annuelles estimées pour ce poste pour deux niveaux extrêmes de dépense totale (les estimations sont faites pour les valeurs nulles des autres variables).

	<i>Dépense annuelle en habillement des ménages n'ayant pas de dépenses logement</i>	<i>Dépense annuelle en habillement des ménages ayant une dépense logement</i>	<i>(1)/(2) Rapport entre les deux dépenses</i>
<i>Dépense totale annuelle: 500000 LUF</i>	201811 LUF (1)	158412 (2)	1.27
<i>Dépense totale annuelle: 2000000 LUF</i>	58505 (1)	15106 (2)	3.87

Par ailleurs, et contrairement à ce qu'on aurait pu penser a priori, le nombre d'enfants dans le ménage n'a aucun effet significatif sur la dépense d'habillement. Il semblerait que l'absence d'impact du nombre d'enfant soit due à un phénomène de substitution entre dépenses et non à une indépendance réelle entre les deux variables. En effet, si on compare les dépenses

d'habillement en distinguant celles destinées aux adultes et aux enfants, on constate clairement une évolution croisée des deux postes en fonction du nombre d'enfants.

### **2.3. Dépenses en articles chaussants**

Assez paradoxalement, le nombre d'enfants présents dans le ménage a une importance considérable pour les dépenses en articles chaussants (plus le nombre d'enfants augmente, plus la dépense augmente), tandis qu'il est négligeable pour celles consacrées à l'habillement.

Contrairement aux dépenses d'habillement, on note en effet une certaine constance dans les sommes consacrées à l'achat de chaussures pour adultes en fonction du nombre d'enfants. De ce fait, on peut supposer qu'il n'y a pas de phénomène de substitution entre les dépenses consacrées aux parents avant l'apparition des enfants et celles que la présence d'enfants fait naître. Le fait que le nombre d'enfants soit significatif pour l'un et pas pour l'autre est assez inattendu et tient peut être au fait que la dépense consacrée à l'achat de vêtements est plus compressible que celle relevant de l'achat de chaussures.

### **2.4. Dépenses relatives aux loyers et aux remboursements d'emprunts hypothécaires**

L'analyse du coût direct du logement soulève deux questions.

- ◆ Parmi l'ensemble des ménages, quelles sont les caractéristiques de ceux qui ont une dépense-logement et quels sont les paramètres qui en décident ? L'objectif, ici, est de faire la distinction entre, d'une part, les ménages locataires ou remboursant l'emprunt contracté pour l'acquisition de leur logement et, d'autre part, ceux logés à titre gratuit ou en ayant achevé le remboursement et ainsi d'identifier les paramètres qui expliquent l'une et l'autre de ces situations.
- ◆ Parmi les ménages ayant une dépense de logement, quels sont les paramètres qui en expliquent, cette fois, le montant ?

C'est à la seconde question que répond l'analyse que nous avons menée.

Deux séries de variables explicatives ont été utilisées, la première rendant compte des caractéristiques socio-économiques du ménage et représentant 85.5 % du pouvoir explicatif du modèle, la seconde permettant d'introduire les caractéristiques intrinsèques du logement (surface, nombre de pièces, époque de construction, etc.).

Parmi les caractéristiques des ménages, on note l'effet de la dépense totale, du niveau de formation du chef de ménage, de son statut socio-économique et de sa nationalité.

La meilleure relation pour estimer la dépense de logement en fonction de la dépense totale est de type linéaire, signifiant que la première croît de manière proportionnelle par rapport à la seconde.

Les effets du niveau de formation et du statut socio-économique du chef de ménage sont traditionnels : les positions les plus hautes correspondent à des dépenses également plus élevées.

Quant à l'impact de la nationalité du chef de famille, les étrangers dépensent 34800 LUF par an de plus que les nationaux. Cette situation se justifie par la part importante de fonctionnaires internationaux dans la population étrangère, cette catégorie de ménages correspondant souvent à des revenus élevés et donc à des dépenses de logement pouvant être plus importantes. Toutefois, ce résultat masque certaines disparités entre les différentes nationalités, ces disparités n'ayant pu être introduites dans l'analyse du fait d'effectifs insuffisants. Toutefois, si on calcule la dépense de logement moyenne par nationalité, les résultats sont les suivants :

	Dépense moyenne annuelle de dépense
Luxembourg	201864
Portugal	165184
Italie	244411
RFA	209738
France	264444
Belgique	247814
Autres pays de la CEE	351405
Pays hors CEE	301286

Quant aux caractéristiques intrinsèques du logement, elles interviennent de façon assez limitée sur l'explication des dépenses de logement. Seuls deux paramètres se dégagent de l'analyse :

- ◆ la surface du logement : chaque mètre carré supplémentaire augmente la dépense de 400 LUF par an<sup>1</sup>,
- ◆ l'époque de construction de logement : les ménages qui habitent un logement construit après 1986 dépensent 87000 LUF par an, toutes choses égales par ailleurs, de plus que ceux habitant dans un logement moins récent. Cet effet reflète sans doute la hausse du prix des logements constatée au Luxembourg ces dernières années.

---

<sup>1</sup> D'autres spécifications alternatives ont été testées pour tenter de mieux appréhender l'effet de la surface, mais aucune n'a abouti.

## **2.5. Dépenses pour les différents services relatifs au logement**

Les différents services relatifs au logement incluent les services d'assainissement et de distribution d'eau et l'assurance-logement.

La relation entre la dépense du poste en question et la dépense totale est de type logarithmique, cette dernière expliquant 18% des différences observées entre ménage.

Les dépenses inhérentes au logement sont en outre conditionnées par le fait d'être locataire ou propriétaire : pour la dépense totale médiane (1570000 LUF par an), un ménage locataire dépense 13 % de moins qu'un ménage propriétaire.

Par ailleurs, le statut socio-économique du chef de ménage, et notamment les statuts d'indépendant et d'exploitant agricole, ont un impact sur la dépense liée au logement. Un exploitant agricole ou un indépendant dépense, au niveau médian, 45900 LUF tandis qu'un employé-fonctionnaire dépense 30 % de moins. Cette relation peut se justifier par l'hypothèse selon laquelle les statuts d'indépendant ou d'exploitant agricole correspondent à des situations professionnelles où l'individu travaille à domicile, ceci étant de nature à faire naître des dépenses supplémentaires, notamment dans le domaine des assurances.

## **2.6. Dépenses en électricité, gaz et autres combustibles**

On note pour ce poste toute une série de variables dont l'impact est relativement important. Hormis la dépense totale introduite selon une spécification linéaire et marquant l'effet des ressources du ménage, la plupart de ces variables peuvent en fait se regrouper autour de deux paramètres : la taille du ménage et la taille du logement. En effet, elles conditionnent en priorité la consommation de combustible utilisé pour le chauffage et pour tous les autres équipements du logement nécessitant de l'énergie.

Concernant la taille du ménage, les paramètres significatifs sont les suivants :

- ◆ Le type de ménage : les ménages d'isolés ont une consommation en combustibles plus faible qui correspond, pour une dépense totale moyenne<sup>1</sup>, au 4/5 des dépenses observées dans les autres ménages.
- ◆ Le nombre d'enfants qui constituent le ménage : plus il est élevé, plus les besoins du ménage augmentent et plus la dépense croît. Toujours pour une dépense totale moyenne, les ménages sans enfant dépensent 9 %, 17 % et 22 % de moins que ceux ayant respectivement 1, 2 et 3 enfants.

---

<sup>1</sup> Environ 1200000 LUF par an.

Par ailleurs, on constate une différence significative entre les dépenses des locataires et des propriétaires, les locataires étant caractérisés par une dépense plus faible. Cet impact se justifie par des tailles de logement différentes : les logements loués sont plus petits que les logements achetés et nécessitent alors une consommation moindre des différents combustibles (notamment pour le chauffage).

En dernier lieu, notons l'impact de l'âge du chef de ménage : les ménages dont la personne de référence est âgée de plus de 40 ans se caractérisent toutes choses égales par ailleurs par une dépense supérieure aux moins de 40 ans. Cet effet tient probablement à une différence dans les modes de vie entre les générations: les plus jeunes passent davantage de temps à l'extérieur, réduisant ainsi leurs besoins et leur dépense en combustibles.

## **2.7. Dépenses d'enseignement**

Ce poste contient toutes les dépenses relatives à l'enseignement des enfants, du pré-primaire aux études supérieures. Il n'inclut donc pas les frais de garde d'enfant (crèche, nourrice). En revanche, il intègre les services d'enseignement, les fournitures scolaires et les services auxiliaires de l'enseignement tels que les cantines, le transport, etc.

Contrairement à la quasi-totalité des autres postes de dépenses dont l'étude a été menée sur l'ensemble des ménages, l'enseignement nécessite de redéfinir l'échantillon dans la mesure où l'existence d'une telle dépense suppose la présence d'enfants dans le ménage. Il a donc été nécessaire de retirer de l'échantillon les ménages qui n'ont pas d'enfant étant élève ou étudiant.

Ainsi, nous avons sélectionné tous les ménages ayant au moins un enfant de 4 ans et plus, âge obligatoire d'entrée en éducation préscolaire. Par ailleurs, les grands enfants encore étudiants n'ont été pris en compte qu'en deçà de 26 ans, âge à partir duquel ils ne sont plus considérés comme étant à charge du ménage<sup>1</sup>.

Deux variables supplémentaires ont été prises en compte dans l'analyse des dépenses d'enseignement. Elles permettent de tenir compte du nombre d'enfants scolarisés dans le ménage en faisant la distinction entre élèves et étudiants, ces deux statuts étant en général associés à des coûts différents.

Le quart du pouvoir explicatif de l'analyse tient au nombre d'étudiants dans le ménage. Chaque étudiant fait naître dans le ménage une dépense supplémentaire de 159600 LUF par an. En revanche, les enfants, quand ils sont élèves, n'occasionnent aucun supplément significatif.

---

<sup>1</sup> Rappelons qu'un enfant est défini à charge s'il vit dans le ménage en étant élève, étudiant ou sans emploi. Toutefois, au-delà de 25 ans, il n'est plus considéré comme tel, quelle que soit sa situation économique.

Notons qu'alternativement, nous avons substitué à la relation linéaire entre dépenses d'enseignement et dépense totale une spécification permettant de différencier la dépense du premier enfant étudiant de celle du second ou du troisième le cas échéant. Cette alternative est moins performante que la précédente dans la mesure où on peut supposer que les économies d'échelles, dans le cas des études, sont relativement faibles, ce qui limite l'impact que pourrait avoir une telle spécification.

L'âge du chef de ménage intervient également dans l'analyse. Il explique 1.5 % des dépenses affectées à l'enseignement et intervient de la façon suivante : plus le chef de ménage est âgé, plus les sommes consacrées à l'enseignement sont élevées. Plus précisément, on observe que les ménages les plus âgés (plus de 60 ans) dépensent toutes choses égales par ailleurs 130400 LUF par an de plus que les ménages les plus jeunes (moins de 40 ans) et 112142 LUF de plus que les ménages appartenant à la tranche d'âge intermédiaire<sup>1</sup>.

Par ailleurs, la tranche d'âge intermédiaire se caractérise également par une dépense plus élevée par rapport aux moins de 40 ans (17600 LUF par an).

L'interprétation en termes de comportement n'est qu'une hypothèse et est difficilement vérifiable. Toutefois, on a pu observer, dans une grande majorité des ménages les plus âgés, la présence d'un seul enfant élève ou étudiant, ce qui laisse supposer qu'il est le dernier enfant du ménage. De ce fait, on peut penser que les dépenses consacrées à la formation de ce dernier enfant seront plus élevées que celles qu'un ménage consacrerait à la formation de son premier enfant, sachant que un ou plusieurs autres, plus jeunes, entreprendront des études dans un avenir plus ou moins proche.

Notons également l'effet du niveau d'instruction du chef de ménage : toutes choses égales par ailleurs, les ménages dont la personne de référence a suivi une formation universitaire dépensent davantage pour la formation de leur enfant que les autres. Ce résultat pourrait s'interpréter en relation avec le type d'établissement choisi ou le type d'études entreprises. On peut en effet supposer que les enfants issus des classes sociales les plus favorisées entreprennent des études ou suivent une scolarité toutes deux associées à des coûts plus élevés (établissements privés, études à l'étranger, etc.).

---

<sup>1</sup> Ce résultat n'est pas issu de l'analyse présentée ici. Il provient d'une analyse complémentaire identique à celle qui est commentée ici et ne se différenciant d'elle que par la modalité de base retenue pour l'interprétation de l'effet de l'âge du chef de ménage.

## **2.8. Dépenses en restaurants et débits de boissons**

Quatre caractéristiques socio-économiques agissent principalement sur la dépense consacrée aux restaurants et débits de boissons. En premier lieu, on notera l'effet de la dépense totale dont l'augmentation génère une hausse des dépenses qu'on peut considérer comme étant plus ou moins proportionnelle.

Le fait de vivre isolé a, en second lieu, un effet non négligeable sur la fréquentation des restaurants et débits de boissons : les isolés dépensent davantage que les autres ménages, cette différence s'élevant, toutes choses égales par ailleurs, à 20300 LUF par an.

Le nombre d'enfants du ménage intervient également : plus il y a d'enfant dans le ménage, moins les repas pris à l'extérieur sont fréquents. Le fait d'avoir un enfant réduit la dépense de 23000 LUF par an, le fait d'en avoir deux de 35000 et trois de 41000.

On note enfin un effet non négligeable du statut socio-économique du chef de ménage : on constate notamment que les ménages d'ouvriers dépensent moins que les ménages d'employés-fonctionnaires, cet effet devant s'interpréter en termes de milieux et d'habitudes culturelles.

D'autres variables révèlent certains comportements caractéristiques, même si leur impact en termes de pouvoir explicatif reste limité. On citera pour exemple l'impact du sexe (les hommes réservent une part plus importante de leur budget aux restaurants et débits de boissons que les femmes) ou celui de la nationalité qui montre que les nationaux usent davantage de ce type de loisirs que les étrangers.

## **2.9. Dépenses relatives aux services d'hébergement**

Les relations mises en évidence dans l'analyse du poste précédent sont de même nature que celles qui expliquent la dépense consacrée aux services d'hébergement. L'effet du nombre d'enfant est également négatif. Le niveau d'instruction du chef de ménage se substitue à son statut socio-économique mais la nature de la relation reste la même.

Toutefois, deux spécificités apparaissent :

- ◆ On observe que les dépenses d'hébergement sont davantage influencées par le niveau de revenu que celles consacrées au restaurant et débit de boissons ; en témoigne le poids de la variable revenu qui accentue celui de la dépense totale.
- ◆ Le fait d'être isolé perd son pouvoir discriminatoire dans l'analyse des dépenses d'hébergement.

## **2.10. Dépenses de communications**

Les dépenses de communication regroupent les services postaux et le téléphone. L'analyse montre clairement, derrière l'effet de la dépense totale, l'impact fondamental de la nationalité du chef de ménage : les autochtones dépensent toutes choses égales par ailleurs 11000 LUF de moins par an que les ménages d'origine étrangère, dont une partie de la famille réside encore probablement dans leur pays d'origine.

Ainsi, comme on a pu le voir tout au long de l'analyse, il n'est pas possible de dégager un schéma type des comportements de consommation. Selon le type de bien et le degré de désagrégation des dépenses envisagés, les caractéristiques explicatives apparaissent et disparaissent de l'analyse et agissent le cas échéant dans des mesures différentes.

Cette diversité qui apparaît au niveau des biens se retrouve évidemment au niveau des effets des différentes variables. Certaines caractéristiques selon le bien auquel elles se rattachent ont des effets opposés : c'est le cas par exemple du fait d'être isolé ou du nombre d'enfants.

Toutefois, certaines constantes apparaissent et reflètent la distinction entre les notions de besoins fondamentaux et secondaires. Il semblerait en effet que ce soit à ce niveau que s'effectue le clivage principal entre les différents comportements observés. D'ailleurs, l'analyse des différentes fonctions de consommation le confirme : les fonctions correspondant à des dépenses fondamentales sont régies par des mécanismes ayant les caractéristiques de ceux mis en évidence dans l'étude des besoins fondamentaux, la même relation pouvant être constatée pour les fonctions et besoins secondaires.



# **ANNEXES**

Les annexes de ce document contiennent les résultats des différentes analyses économétriques réalisées pour cette étude. Ils sont précédés de la liste des variables explicatives nécessaire à l'interprétation des tableaux.



**LISTE DES VARIABLES**

DEPTOT	Dépense totale du ménage / variable continue
HYPO	1 si le ménage a une dépense de logement, 0 sinon
ISOL	1 s'il s'agit d'un ménage d'isolé, 0 sinon
LOCAT	1 si le ménage est locataire de son logement, 0 sinon
NATIO	1 si le chef de ménage est de nationalité luxembourgeoise, 0 sinon
SEXE	1 si le chef de ménage est masculin, 0 sinon
<b>Variable REVENU / modalité de base : revenus inférieurs à 40000 LUF par an</b>	
REV2	1 si le revenu se situe entre 40000 et 60000 LUF par mois, 0 sinon
REV3	1 si le revenu se situe entre 60000 et 80000 LUF par mois, 0 sinon
REV4	1 si le revenu se situe entre 80000 et 100000 LUF par mois, 0 sinon
REV5	1 si le revenu se situe entre 100000 et 125000 LUF par mois, 0 sinon
REV6	1 si le revenu se situe entre 125000 et 150000 LUF par mois, 0 sinon
REV7	1 si le revenu est supérieur à 150000 LUF par mois, 0 sinon
<b>Variable niveau d'instruction du chef de ménage / modalité de base : enseignement primaire</b>	
INSTRUC2	1 si le niveau d'instruction du chef de ménage est l'enseignement moyen secondaire, 0 sinon
INSTRUC3	1 si le niveau d'instruction du chef de ménage est l'enseignement secondaire, 0 sinon
INSTRUC4	1 si le niveau d'instruction du chef de ménage est l'enseignement technique, 0 sinon
INSTRUC5	1 si le niveau d'instruction du chef de ménage est universitaire, 0 sinon
<b>Variable nombre de personnes qui travaillent / modalité de base : deux et plus</b>	
TRAV0	1 si personne ne travaille dans le ménage, 0 sinon
TRAV1	1 si une seule personne travaille dans le ménage, 0 sinon
<b>Variable statut professionnel / modalité de base : employés-fonctionnaires</b>	
STATUT1	1 si le statut du chef de ménage est "inactif", 0 sinon
STATUT2	1 si le statut du chef de ménage est "retraité", 0 sinon
STATUT3	1 si le statut du chef de ménage est "exploitant agricole" ou "travailleur intellectuel indépendant", 0 sinon
STATUT4	1 si le statut du chef de ménage est "autre indépendant", 0 sinon
STATUT5	1 si le statut du chef de ménage est "ouvrier", 0 sinon
<b>Variable canton/ modalité de base : canton de Luxembourg-ville</b>	
CANTON2	1 si le ménage réside dans le canton de Capellen, 0 sinon
CANTON3	1 si le ménage réside dans le canton de Esch-sur-Alzette, 0 sinon
CANTON4	1 si le ménage réside dans le canton de Luxembourg-campagne, 0 sinon
CANTON5	1 si le ménage réside dans le canton de Mersch, 0 sinon
CANTON6	1 si le ménage réside dans le canton de Clervaux, 0 sinon
CANTON7	1 si le ménage réside dans le canton de Diekirch, 0 sinon
CANTON8	1 si le ménage réside dans le canton de Redange, 0 sinon
CANTON9	1 si le ménage réside dans le canton de Wiltz, 0 sinon
CANTON10	1 si le ménage réside dans le canton de Vianden, 0 sinon
CANTON11	1 si le ménage réside dans le canton de Echternach, 0 sinon
CANTON12	1 si le ménage réside dans le canton de Grevenmacher, 0 sinon
CANTON13	1 si le ménage réside dans le canton de Remich, 0 sinon
<b>Variable nombre de voitures / modalité de base : pas de voiture</b>	
NBVOIT1	1 si le ménage possède une voiture, 0 sinon
NBVOIT2	1 si le ménage possède deux voitures, 0 sinon
NBVOIT3	1 si le ménage possède trois voitures ou plus, 0 sinon
<b>Variable nombre d'enfants / modalité de base : pas d'enfant dans le ménage</b>	
ENFANT1	1 si le ménage est composé de un enfant, 0 sinon
ENFANT2	1 si le ménage est composé de deux enfants, 0 sinon
ENFANT3	1 si le ménage est composé de trois enfants, 0 sinon
ENFANT4	1 si le ménage est composé de quatre enfants et plus, 0 sinon
<b>Variable âge du chef de ménage / modalité de base : moins de 40 ans</b>	
AGE2	1 si l'âge du chef de ménage se situe entre 40 et 60 ans, 0 sinon
AGE3	1 si le chef de ménage est âgée de plus de 60 ans, 0 sinon

## **RESULTATS DES ANALYSES ECONOMETRIQUES PAR POSTE DE DEPENSE**

Lorsqu'aucune précision n'est mentionnée, la variable expliquée est la dépense absolue se rapportant au poste analysé. Dans les autres cas, il s'agira du logarithme népérien de la dépense du poste.

Toutes les variables mentionnées sont significatives au seuil de 5 %.

### **POSTE 11 : PRODUITS ALIMENTAIRES**

	Coefficients de régression
LN(DEPENSE)	77492
ISOL	-41792
ENFANT4	132470
ENFNAT2	57353
ENFANT3	68396
INSTRUC5	-48838
AGE2	24727
AGE3	32925
NBVOIT3	27221
INSTRUC3	-30622
ENFANT1	20213
INSTRUC4	-19836
STATUT3	40131
INSTRUC2	-14578
SEXE	9509
CANTON5	15344
CANTON8	21047
REV2	-12600
LOCAT	7474
STATUT2	15356
STATUT5	12708
REV3	-9162
CONSTANTE	-921039

**POSTE 12 : BOISSONS**

	Coefficients de régression
DEPTOT	0.0264
INSTRUC5	-7074
STATUT2	11339
ISOL	-6867
STATUT5	6935
REV7	-9410
CANTON10	2739
CONSTANTE	N.S.

Plus de 80 % des différences observées entre les ménages pour les dépenses consacrées à ce poste sont expliqués par le niveau de dépense totale. Par ailleurs, on note un effet négatif du niveau d'instruction du chef de ménage : les ménages dont le chef a suivi un enseignement supérieur consacrent moins de dépenses au poste boissons que les ménages dont le chef n'a suivi qu'un enseignement primaire. Les boissons alcoolisées, incluses dans le poste 12, sont sans aucun doute l'objet de cette différence de comportement entre les deux niveaux d'instruction extrêmes. Notons en outre que l'effet de la variable CANT10 ne doit pas être interprété dans la mesure où il se fonde sur un effectif non pondéré trop faible pour être représentatif.

**POSTE 21 : ARTICLES D'HABILLEMENT**

	Coefficients de régression
DEPTOT	0.0955
HYPO	-43399
STATUT2	-14447
NATIO	11367
SEXE	-8202
INSTRUC5	-10359
LOCAT	8224
CANTON6	-16734
CONSTANTE	N.S.

**POSTE 22 : ARTICLES CHAUSSANTS**

	Coefficients de régression
DEPTOT	0.0169
ENFANT2	10863
ENFANT3	15465
ENFANT4	22609
HYP0	-5326
ENFANT1	6383
REV6	3661
SEXE	-2029
CONSTANTE	5413

**POSTE 33 . AUTRES SERVICES RELATIFS AU LOGEMENT**

Variable expliquée : ln(poste33)

	Coefficients de régression
LN(DEPTOT)	0.30029
LOCAT	-0.1308
STATUT3	0.3482
REV7	0.1139
CANTON5	-0.1412
CANTON8	-0.1689
CANTON7	-0.1075
STATUT4	0.1210
REV2	-0.0533
CANTON13	-0.1020
ISOL	-0.0754
SEXE	-0.0548
STATUT2	0.0586
HYP0	0.0478
CONSTANTE	6.1024

**POSTE 34 . ELECTRICITE, GAZ ET AUTRES COMBUSTIBLES**

	Coefficients de régression
DEPTOT	0.0060
ISOL	-9366
LOCAT	-3897
ENFANT4	23636
REV7	7514
STATUT4	10746
AGE2	5415
AGE3	3710
ENFANT2	7763
ENFANT3	9589
CANTON11	8298
STATUT3	7481
ENFANT1	4075
NATIO	2156
STATUT2	3125
HYPO	-2351
CANTON12	4689
CANTON6	4292
CANTON3	1672
CANTON10	9837
CONSTANTE	36580

**POSTE 41 : ARTICLES D'AMEUBLEMENT**

Variable expliquée : ln(poste41)

	Coefficients de régression
LN(DEPTOT)	4.4029
LOCAT	-0.9099
REV7	-1.3028
AGE3	-2.1125
AGE2	-1.0213
STATUT2	1.0510
STATUT5	0.6296
NATIO	13666
REV5	-0.6820
REV2	-0.5128
HYPO	-0.4903
CONSTANTE	-72007

**POSTE42 : ARTICLES DE MENAGE EN TEXTILE**

Variable expliquée : ln(poste42)

	Coefficients de régression
LN(DEPTOT)	0.012
REV7	-1.0680
ENFANT2	0.6829
LOCAT	-0.4605
AUTO2	0.5290
CANTON13	-0.9947
REV2	0.4575
SEXE	-0.3882
CONSTANTE	-33.528

**POSTE 46 : BIENS ET SERVICES POUR L'ENTRETIEN COURANT DE LA MAISON**

	Coefficients de régression
DEPTOT	0.066
REV7	48583
TRAV0	25208
CANTON8	48945
ISOL	19436
STATUT3	36046
AGE2	-10783
INSTRUC3	-12137
STATUT5	10161
CONSTANTE	-57582

En dehors de l'impact de la dépense totale qui représente plus de 80 % du pouvoir explicatif de l'analyse, on note l'effet de la variable revenu qui ne fait qu'accentuer celui de la dépense totale. Par ailleurs, le nombre de personnes qui travaillent dans le ménage intervient dans l'explication du phénomène: les ménages où aucun des membres ne travaillent dépensent toutes choses égales par ailleurs davantage que ceux où au moins deux personnes ont un emploi.

Cet effet est surprenant pour deux raisons. La première tient au fait que l'analyse du poste 46 est la seule où cette variable apparaît significative. La seconde tient à l'effet même de la variable, dont on aurait pu penser a priori qu'il serait positif. Toutefois, sur la base de la structure des ménages selon le nombre de personnes travaillant, on peut avancer l'hypothèse selon laquelle les ménages où personne ne travaille, constitués en grande majorité de retraités, dépensent davantage pour le logement, sans doute parce que son entretien et les réparations qu'il nécessite deviennent un passe-temps important pour cette catégorie de ménages inactifs.

**POSTE 62 : UTILISATION DES VEHICULES PERSONNELS**

	Coefficients de régression
DEPTOT	0.0468
NBVOIT2	119671
NBVOIT3	175249
NBVOIT1	70921
LOCAT	15277
AGE3	-24184
CANTON9	25583
ISOL	11244
AGE2	-11176
HYP0	-11437
ENFANT2	-9824
SEXE	7549
STATUT3	-14806
ENFANT3	-11623
CONSTANTE	-22325

Cette analyse a été menée sur les seuls ménages possédant au moins un véhicule automobile.

Comme prévu, les dépenses consacrées à ce poste sont en grande partie déterminées par les ressources du ménage et par le nombre de voitures qu'il possède, les deux variables agissant positivement sur la dépense inhérente à l'utilisation des véhicules personnels.

L'analyse montre en outre un effet, certes faible mais significatif, de l'âge du chef de ménage confirmant que les jeunes dépensent davantage pour les voitures que leurs aînés.

**POSTE 71 : APPAREILS ET ACCESSOIRES DANS LE CADRE DES LOISIRS**

	Coefficients de régression
DEPTOT	0.0537
NATIO	16171
CANTON11	30149
STATUT3	-23859
AGE2	-10750
AGE3	-15655
CONSTANTE	-14606

**POSTE 72 : SERVICES RECREATIFS ET CULTURELS**

	Coefficients de régression
DEPTOT	0.021
CANTON11	18880
NATIO	7086
AGE2	6044
STATUT3	-16286
ENFANT2	6060
HYPO	-6891
LOCAT	5717
CONSTANTE	-5726

**POSTE 73 : PRESSE, LIBRAIRIE ET PAPETERIE**

	Coefficients de régression
DEPTOT	0.011
INSTRUC5	13153
ISOL	2615
REV7	6339
NATIO	2572
INSTRUC3	4209
INSTRUC4	2497
SEXE	-2131
REV6	2576
CONSTANTE	N.S.

Là encore, le déterminant principal est la dépense totale des ménages, la fonction retenue étant de type linéaire. Cependant, on note un effet classique et relativement important du niveau d'instruction du chef de ménage. Plus il augmente, plus les dépenses consacrées à l'achat de livres, magazines et journaux sont élevées.

**POSTE 8 : ENSEIGNEMENT**

	Coefficients de régression
ETUDE	159588
DEP2	0.0489
AGE3	130433
NBVOIT2	-26006
INSTRUC5	32647
SEXE	-29396
AGE2	17630
NATIO	-12679
CANTON3	-20891
CANTON7	-32092
CANTON12	-31755
CANTON11	-35020
CONSTANTE	N.S.

**POSTE 91 : RESTAURANTS ET DEBITS DE BOISSONS**

	Coefficients de régression
DEPTOT	0.060
ISOL	20296
ENFANT2	-35905
ENFANT3	-40911
ENFANT1	-23026
ENFANT4	-48997
SEXE	15602
STATUT5	-21872
STATUT2	-35593
STATUT3	-37291
HYP0	-16260
STATUT1	-26775
AGE3	15938
LOCAT	12343
NATIO	7876
INSTRUC2	8590
CONSTANTE	N.S.

**POSTE 92 . SERVICES D'HEBERGEMENT**

	Coefficients de régression
DEPTOT	0.0499
INSTRUC5	29764
REV7	37755
INSTRUC3	14207
ENFANT1	-17092
ENFANT4	-39407
REV6	14441
REV5	13840
CANTON8	-27334
AGE2	13966
AGE3	21308
STATUT2	-19169
ENFANT2	-12781
ENFANT3	-17816
CANTON6	-17948
CANTON9	-17111
CANTON7	-10369
HYP0	-7528
NATIO	-7995
INSTRUC4	6765
CONSTANTE	N.S.

**POSTE 101 : SOINS PERSONNELS**

	Coefficients de régression
DEPTOT	0.027
HYP0	-9214
SEXE	-9772
REV7	-6153
CANTON9	-9292
INSTRUC5	-4699
CONSTANTE	13308

Là encore, la dépense totale joue un rôle fondamental. Toutefois, l'analyse montre qu'en dehors des ressources, le fait que le chef de ménage soit une femme majore les dépenses consacrées aux soins personnels. Il apparaît en outre que les ménages libérés des charges relatives à l'occupation de leur logement consomment également davantage de ce type de biens.

**POSTE 102 : COMMUNICATIONS**

	Coefficients de régression
DEPTOT	0.0076
NATIO	-11165
INSTRUC5	7746
INSTRUC3	4476
STATUT4	6614
SEXE	-2849
CANTON4	4161
HYP0	-3940
LOCAT	4042
ENFANT4	7971
STATUT1	3683
ISOL	-2076
CANT2	2435
CONSTANTE	18500

**POSTE A : ASSURANCE-VIE**

	Coefficients de régression
DEPTOT	0.0122
STATUT2	-6866
REV7	14424
STATUT4	10564
STATUT3	12597
ENFANT4	15542
INSTRUC4	3150
SEXE	2987
CANTON12	5157
CONSTANTE	-2243